SEANCE DU COMITÉ DU 25 JUIN 2018

_____

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq juin à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre vingt dix sept à l'Étoile Business Center - 21-25, rue Balzac à Paris 8ème, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le dix huit juin deux mille dix huit.

Quatre délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, Mme Nelly D'haène, déléguée titulaire de la commune de Saint-Maurice, est désignée comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a été informé sur l'état d'avancement :

  - du projet de ferme photovoltaïque sur le territoire de la commune de Marcoussis,
  - du dossier concernant les colonnes montantes ;

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 12 février 2018 ;

- a approuvé, à l'unanimité, le compte de gestion du Receveur du Syndicat, pour l'exercice 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2017 ;

- a pris acte du rapport d'activité du Sigeif au titre de l'année 2017 ;

- a approuvé, à l'unanimité, la délibération accordant au Sigeif sa garantie d'emprunt sous forme d'un cautionnement solidaire à la SEML Sigeif Mobilités à hauteur de 50 %, plus intérêts, frais et accessoires et s'il y a lieu intérêts de retard, pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 800 000,00 euros souscrit par la SEML auprès de l'établissement bancaire Caisse d'Épargne ;

- a approuvé, à l'unanimité, la convention d'utilisation d'appuis communs du réseau de distribution publique de l'électricité entre le Sigeif, Enedis et l'opérateur de réseau Covage ;

- a approuvé, à l'unanimité, le protocole d'accord entre le Sigeif et Enedis relatif au financement des opérations d'enfouissement de lignes aériennes situées rues Jean de la Fontaine et Corneille sur la commune de Versailles ;

- a été informé sur l'état d'avancement du projet de géothermie sur le territoire de la commune d'Orsay ;

…/…

- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur **Jean-Pierre Riotton**, délégué titulaire de Sceaux (92), en tant que membre de la commission consultative des services publics locaux pour la distribution du gaz,

  Inscrits : 186
  Votants : 97
  Représentés : 4
  Blancs et nuls : 0
  Exprimés : 101
  Majorité absolue : 51
- **A obtenu : 101 voix**

- a élu, au premier tour de scrutin, Monsieur **Jean-Pierre Riotton**, délégué titulaire de Sceaux (92), en tant que membre de la commission « Maîtrise de la demande d'énergie et précarité énergétique »

  Inscrits : 186
  Votants : 97
  Représentés : 4
  Blancs et nuls : 0
  Exprimés : 101
  Majorité absolue : 51
- **A obtenu : 101 voix**

- a approuvé, à l'unanimité, la délibération fixant, pour l'année 2018, une prime d'intéressement à la performance collective pour le service comptabilité, maîtrise d'ouvrage électricité, maîtrise de l'énergie et efficacité énergétique et le service contrôle et patrimoine de la concession électricité ;

- a approuvé, à l'unanimité, la modification apportée au tableau des effectifs du Syndicat concernant la création, à compter du 1er octobre 2018, d'un emploi d'ingénieur en chef ;

- a approuvé, à l'unanimité, l'autorisation de pourvoir un emploi d'ingénieur principal par un agent contractuel ;

- a approuvé, à l'unanimité, les conventions de coopération décentralisée entre le Sigeif et la commune de Kanenbakaché au Niger, la commune de Ramongo au Burkina Faso et les communes de Ayguepar et Vosképar en Arménie et les conventions relatives à l'attribution d'une subvention de 33 000,00 euros à l'association «Codegaz», d'une subvention de 20 500,00 euros à l'association « SEVES», et d'une subvention de 20 000,00 euros à l'association « Fonds Arménien de France » ;

- a approuvé, à l'unanimité, le retrait de la délibération n° 18-03 du 12 février 2018 relative aux frais de représentation du président et du directeur général du Syndicat ;

- a été informé du compte rendu des décisions prises par le président du Sigeif, depuis la date du dernier Comité d'administration, en vertu de sa délégation ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 15.

Affiché le 25 juin 2018,
Le Président du Syndicat,

JEAN-JACQUES GUILLET
Maire de Chaville